



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Au jour le jour – Mai et Juin 2016

Mai 2016 :

01 05 : Bulletin de l'Association des Propriétaires de Port d'Albret qui célèbre son trentième anniversaire.

01 05 : Labatut – Julie Brugnot travaille sur le site de l'ancienne carrière CEMEX.

01 05 : La SEPANSO répond au questionnaire d'un doctorant qui prépare une thèse sur les risques naturels présents sur le territoire de la forêt des Landes de Gascogne - 6 pages

02 05 : Mimizan - La SEPANSO reçoit copie du recours contre la modification 15M1063 du permis de construire 04018415M1067 formé par l'association Sibylline

02 05 : Mimizan – *« La SEPANSO demande au Tribunal administratif de bien vouloir étudier les arguments que nous avons développés afin que soit prononcée officiellement l'annulation du permis de construire 04018415M1069 accordé en date du 29 décembre 2015. La SEPANSO transmet donc au Tribunal administratif le recours gracieux (P.J. 1) ainsi que toutes les quatre pièces jointes qui accompagnaient celui-ci (P.J.5, P.J.6, P.J. 7 et P.J.8) »*

La requête a été enregistrée sous le numéro 1600829-2

02 05 : Mimizan : *« La SEPANSO demande au Tribunal administratif de bien vouloir étudier les arguments que nous avons développés afin que soit prononcée officiellement l'annulation du permis de construire 04018415M1070 accordé en date du 29 décembre 2015. La SEPANSO transmet donc au Tribunal administratif le recours gracieux (P.J. 1) ainsi que toutes les quatre pièces jointes qui accompagnaient celui-ci (P.J.5, P.J.6, P.J. 7 et P.J.8) »*

La requête a été enregistrée sous le numéro 1600830-2

02 05 : Mimizan – La SEPANSO notifie maire et aux bénéficiaires des permis que le Tribunal administratif a été saisi.

02 05 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (gestion des sangliers...) – Georges Cingal excusé – PV officiel : 6 pages

Nota Bene : l'utilisation d'une 22 L.R. est possible pour achever un nuisible piégé (ragondin...) car il ne s'agit pas d'une action de chasse.

02 05 : Oeyreluy – La SEPANSO confirme qu'elle ne voit pas d'objection à la demande du maire de la commune pour faciliter les échanges au sein du village lorsque le golf aura été créé.

03 05 : Mimizan – La SEPANSO est sollicitée à nouveau à propos d'un autre problème d'urbanisme dans cette commune.

03 05 : Grand Dax – PLUi-H – Groupe de travail Agriculture-Forêt – André Rossard a représenté la SEPANSO.

03 05 : Tribunal administratif – Instance 1501605 (PPRN littoral Bouret-Boudigau) – Mémoire en réplique de la SEPANSO : 4 pages + 1 pièce jointe (extrait du rapport d'observations définitives de la Cour Régionale des Comptes d'Aquitaine sur la commune de Capbreton – années 2007-2014)

04 05 : SAGE Adour Aval – arrêté modifiant la composition de la commission locale de l'eau

04 05 : Escource – rapport et conclusions du commissaire enquêteur (9 pages) « ...*le commissaire enquêteur émet un avis favorable à la demande d'autorisation de défrichement formulée par la SCEA Jouanicot de M. Tapin dont le siège est à Commensacq pour la mise en culture de 19 hectares sur la commune d'Escource.* ». Mais la lecture des 8 considérants est particulièrement édifiante !

04 05 : Pau – audience au Tribunal administratif – Dossier 1400914-1 (demande de défrichement à Sanguinet refusée par le préfet) – La SEPANSO a soutenu le préfet.

04 05 : Mont de Marsan – Commission consultative de l'Environnement (Plan d'exposition au bruit) – Document distribué en séance : 2 pages - Patrick Ponge qui a représenté la SEPANSO a produit les mesures de la SEPANSO le 17 mars et posé plusieurs questions importantes – notes de séance : 2 pages

04 05 : Mimizan – La DREAL répond à notre courrier du 3 février dans le lequel nous avons attiré l'attention sur des dégradations sur une rive du courant : « ... *nous avons transmis votre courrier à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes qui y donnera suite car compétente sur la gestion de ce site Natura 2000...* »

04 05 : Tribunal administratif – Instance 1501800 (PPRN Courant de Mimizan) – Mémoire en réplique de la SEPANSO : 4 pages + 2 pièces jointes (délibération du Conseil d'Administration et arrêté préfectoral portant renouvellement de l'agrément)

04 05 : Tribunal administratif – Instance 1501802 (PPRN Courant de Soustons) – Mémoire en réplique de la SEPANSO : 3 pages

05 05 : Bayonne, Anglet, Boucau et Tarnos – Rapport d'enquête (relative au renouvellement de l'autorisation du dragage d'entretien du port de Bayonne et des immersions y afférentes) et conclusion du commissaire enquêteur (68 pages) – Avis favorable assorti de huit réserves.

05 05 : Labatut – arrachage de jussie sur le site de l'ancienne carrière CEMEX.

06 05 : Mazerolles – Enquête publique conjointe sur la révision du PLU et sur la délimitation du périmètre de protection modifié de l'église Beaussiet – Observations de la SEPANSO : 1 page

06 05 : Mimizan – recours gracieux tendant à obtenir l'annulation du permis de construire PC04018415M1067-M01 du 9 mars 2016

06 : Pujos le Plan – Georges Cingal rend visite aux adhérents qui sont confrontés à des problèmes environnementaux et sanitaires.

06 05 : Labatut – résultats de la campagne de prélèvement et d'analyse des eaux du ruisseau « Le Passage » effectués au mois de mars.

07 05 : Mimizan – Jean Dupouy revient sur le chantier du projet de Maison de santé dans un site remarquables (sauveté). Dossier qu'il suit depuis des mois...

07 05 : Misson – L'association Mieux Vivre en Vallée des Arrigans écrit à nouveau au préfet pour attirer son attention sur des dysfonctionnements au niveau de la société Fertinagro.

09 05 : Mimizan – La SEPANSO adresse un nouveau courrier à la DREAL pour attirer son attention sur l'artificialisation de la berge nord du Courant et l'introduction d'espèces invasives. Le courrier est accompagné de nombreuses photos. Parallèlement la SEPANSO sollicite le préfet ...

09 05 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 4 pages

10 05 : Grand Dax – PLUi-H – Groupe de travail Environnement – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

10 05 : Pau – audience au Tribunal administratif de Pau – Dossier 1400373 (Accrobranche à Seignosse) – Me Dominique Wattine a défendu les intérêts de la SEPANSO.

11 05 : Mimizan – Le préfet adresse copie des recours gracieux formés sur les permis de construire contestés par la SEPANSO (voir 02/05/2016)

11 05 : Parentis en Born – L'avocat de la SAS « Les Bords du lac » adresse un mémoire en défense au Tribunal administratif de Pau saisi par Me Wattine à la demande de la Société des Amis de Navarrosse, de la SEPANSO et des Amis de la Terre (Instance n°1401933) – 25 pages + 2 nouvelles pièces jointes

11 05 : Mimizan – La SEPANSO reçoit copie du recours gracieux tenant à obtenir l'annulation de la déclaration préalable DP4018416M0026 du 16 mars 2016 (parcelle AK193p) formé par une habitante de cette commune.

11 05 : Carcarès Sainte-Croix – Enquête publique préalable à la délivrance de deux permis de construire pour la réalisation de deux centrales photovoltaïques – Observations de la SEPANSO : 3 pages.

12 05 : Uzeste – réunion du Comité de Pilotage sur site Natura 2000 de la vallée du Ciron

12 05 : Mimizan – Nouveau problème d'urbanisme : permis illégal, enfouissement de déchets amiantés... La SEPANSO adresse un courrier au préfet (2 pages) avec copie des témoignages.

13 05 : Biscarrosse – réunion pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

13 05 : Mimizan – Dossier 1501800-2 (PPRL) – Comme la SEPANSO avait contesté l'intervention de la commune, l'avocat de celle-ci produit la « *délégation du conseil municipal autorisant le Maire à introduire toute action en justice utile* ».

14 05 : La SEPANSO conteste la pertinence de l'emploi de cette délibération dans la présente instance. En effet « *Le maire est chargé par délégation du conseil municipal : d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle lorsque la commune doit se défendre ...* ». Notre procédure vise le préfet et non le maire de Mimizan !

14 05 : Saint-Martin d'Oney – Dans la mesure où le maire de cette commune n'a pas répondu à notre courrier en date du 23 mars au sujet des utilisations du terrain de moto-cross, la SEPANSO saisi le préfet.

14 05 : Saint-Vincent de Tyrosse – Le dialogue territorial sur le projet de golf de Tosse étant biaisé, Alternative citoyenne organise une Conférence-Débat avec projection du film « L'intérêt général et moi »

14 05 : Biscarrosse – Par courrier en date du 2 février la SEPANSO avait attiré l'attention du préfet sur une situation allant à l'encontre de la protection des paysages et de l'environnement (café-restaurant à Maguide). En l'absence de réponse la SEPANSO réitère sa demande.

14 05 : Hossegor - Un internaute poste une série de remarques sur notre site. La SEPANSO transmet ces observations au maire de la commune (copie au préfet) ; le maire répond aussitôt pour souligner les efforts des personnels de la commune.

14 05 : Communiqué SEPANSO à propos des Néonicotinoïdes : « *Lors du vote les sénateurs landais de sont abstenus ! A qui profite leur doute, sinon aux producteurs de néonicotinoïdes ?* » (1 page)

15 05 : Des châtaigniers sont victimes de sévères attaques de cynips, au point de mettre en péril ces arbres. Malheureusement, comme nous avons pu le constater après divers échanges avec plusieurs experts il n'y a pas de remède miracle...

15 05 : Moliets & Maà – La SEPANSO attire l'attention de Madame le Maire sur la nécessité de protéger la nidification de gravelots à collier interrompu à l'estuaire du Courant d'Huchet. Par retour du courrier le maire nous répond que le public a été informé (panneau en français et en anglais) qu'il convenait d'assurer la tranquillité de cette espèce nicheuse protégée ; un arrêté interdisant la présence de chien dans ce secteur a été signé...

Par retour du courrier Madame le Maire expose sa compréhension du problème et les mesures prises pour éviter que les nidifications de gravelots ne soient perturbées. Parmi celles-ci l'interdiction des chiens sur le secteur concerné a fait l'objet d'un arrêté municipal bien visible grâce à des panneaux implantés à différents endroits sur la plage.

16 05 : LGV – Dossier préparé par René Clavé : 5 pages + 10 pièces jointes – accusé de réception le 23 mai.

16 05 : Pinsons – La SEPANSO transmet une nouvelle pièce (article de Sud-Ouest – 23/04/2016) à la Commission de la l'Union européenne. Cette pièce a été versée au dossier d'infraction enregistré sous la référence 2012/2209

16 et 17 juin : Mimizan - FOREXPO

17 05 : Crues des affluents de l'Adour – La SEPANSO adresse un courrier au président du Syndicat intercommunal des rivières de bassin de l'Adour Landes pour obtenir des documents et des informations sur la manière dont le SYRBAL appréhende la situation.

17 05 : Pujo Le Plan : La SEPANSO reçoit copie du courrier (2 pages) que notre adhérente adresse au maire (le préfet, le procureur, l'ARS et le SYDEC sont également destinataires)

17 05 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers – André Rossard a représenté la SEPANSO – PV officiel : 3 pages

17 05 : Mimizan – encore et toujours des atteintes à l'environnement !

17 05 : Yzosse – La SEPANSO adresse un courrier au préfet au sujet des problèmes posés par l'installation du cirque A. Fratellini du 3 au 8 mai. Nous posons 3 questions : Est-ce que le cirque A. Fratellini a bénéficié de toutes les autorisations réglementaires ? Comment ont été traités les déchets, en particulier ceux des animaux (30 animaux, dont des fauves) ? Ne faut-il pas imposer la réalisation d'un espace de qualité pour accueillir les manifestations foraines ?

17 05 : Yzosse – La SEPANSO adresse un courrier au sujet de la battue au renard qui a eu lieu le 14 mai, suite à la plainte d'un exploitant agricole possédant quelques volailles pour son usage personnel : Si le confinement (en raison de la grippe aviaire) a été correctement effectué, comment le renard a-t-il pénétrer dans l'enclos ? Plus grave, le lieutenant s'est présenté chez un adhérent de la SEPANSO en exhibant le courrier que la SEPANSO avait adressé le 20 juillet 2015 à propos d'un cadavre de renard abandonné à l'entrée de son terrier. D'où cette demande du président de la SEPANSO : « *Je suis étonné par la démarche de ce lieutenant de louveterie chez l'un de nos adhérents, supposant que celui-ci était notre lanceur d'alerte. Permettez-moi de rappeler que Monsieur le Président de la République a déclaré qu'il fallait protéger les lanceurs d'alerte ; je vous prie donc de faire en sorte que les adhérents de la Fédération SEPANSO Landes, lanceurs d'alerte potentiels, soient effectivement protégés.* »

18 05 : Arrêté préfectoral portant composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (7 pages) – Le préfet a nommé un titulaire et un suppléant de la SEPANSO pour chaque formation.

18 05 : Soorts-Hossegor – Le Tribunal administratif adresse copie du jugement (7 pages) en date du 10 mai dans l'instance 1401026 – A la demande du Syndicat des copropriétaires de la Résidence Côte Basque de la SEPANSO et de plusieurs riverains, Me Wattine, avocat au barreau de Bayonne a formé un recours pour demander l'annulation du permis de construire délivré le 24 décembre 2013 pour la création d'un local associatif sur un terrain situé au lieu-dit « front de mer » d'une surface de plancher de 443 M2, ainsi que la décision implicite rejetant le recours gracieux présenté le 19 février 2014, de constater l'illégalité du plan local d'urbanisme en tant qu'il classe en zone Ub le terrain d'assiette du projet litigieux ...

Le Tribunal a annulé l'arrêté du 24 décembre 2013 ainsi que la décision implicite de recours gracieux, mais a rejeté notre demande concernant le classement au PLU

La SEPANSO a produit un communiqué pour rappeler pourquoi elle avait agi (1 page)

19 05 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites – Formation Faune Sauvage captive – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 12 pages.

19 05 : Glyphosate – Communiqué de la SEPANSO : « *Est-ce que le glyphosate perturbe les hormones des responsables de l'Union Européenne ?* » (1 page)

19 05 : Sanguinet – Le Tribunal administratif transmet la copie du jugement (7 pages) rendu le 19 mai : « *La requête 1400914 est rejetée* » (le préfet a eu raison de refuser le permis de défricher, et la SEPANSO, qui avait contesté la demande lors de l'enquête publique, de soutenir le préfet)

19 05 : Caupenne – Commission de Suivi de Site du SIETOM de la Chalosse – Georges Cingal a représenté la SEPANSO -

Lors de cette réunion une copie du Manuel Environnement 2015 a été remis à la SEPANSO

19 05 : Lüe – La SEPANSO adresse son témoignage (Nuisances et pollutions) à Me Ruffié qui doit défendre les intérêts d'une habitante. Deux pages

20 05 : Mont de Marsan – La SEPANSO adresse un recours gracieux en demandant le retrait du permis de construire n°4019216B0008 accordé le 22 mars à la société des Terrasses.

21 05 : Patrick Ponge reçoit les deux voiles SEPANSO 40 avec son logo, son nom et son site Internet. La SEPANSO de plus en plus visible ...

21 05 : Bordeaux – Manifestation contre Monsanto & Co place de la Victoire

22 05 : Lesperon-Castets-VielleSaintGirons : la SEPANSO reçoit Info N°1 (2 pages) d'un collectif de « citoyens réunis autour d'un sujet commun : l'impact sur notre environnement de pratiques anciennes et actuelles des sociétés DRT et Granel. »

22 05 : Rivière Saas & Gourby – la SEPANSO attire l'attention du préfet sur l'utilisation d'hydrocarbures pour attirer des sangliers (plan de situation + photos). Dès le 25 mai deux agents de l'ONCFS se sont rendus sur place, mais il sera très difficile de déterminer l'auteur de cette pollution en zone humide.

23 05 : Le président du SYRBAL répond à notre courrier du 17 mai et nous transmet l'étude hydrologique du bassin versant du Pébielle à Eyres-Moncube que nous souhaitons consulter. Il nous apporte des réponses intéressantes sur la politique du SYRBAL.

23 05 : Pontenx les Forges – les travaux sont à nouveau entrepris à proximité de la motte féodale (Tuc de Monjat)

23 05 : Capbreton et Hossegor – Enquête publique unique préalable à l'autorisation unique requise au titre des articles L.214-1 et suivant du code de l'environnement et visant à déclarer d'intérêt général la restauration du trait de côte et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor – Observations de la SEPANSO : 18 pages

23 05 : SAGE Adour Amont – Le Tribunal administratif ordonne la réouverture d’instruction concernant l’instance 1502027 (Associations membres de France Nature Environnement contre le préfet des Landes)

24 05 : Pau – audience au Tribunal administratif – Dossiers Plan de Protection contre les Risques Naturels Littoraux

24 05 : Gourbera – la SEPANSO constate que le dossier assainissement n’a pas avancé dans la mesure où la Société HYDRO IMPACT semble aux abonnés absents ; nous souhaitons que la commune envoie un courrier recommandé AR

24 05 : Magescq – Enquête publique sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du POS pour la réalisation d’un centre de loisirs tout-terrain – Observations de la SEPANSO : 4 pages + 3 pièces jointes.

24 05 : Mont de Marsan – Jean Dupouy effectue des mesures de bruit à la demande d’un habitant. L’administrateur de la SEPANSO produira le 26 mai un rapport circonstancié : 6 pages

24 05 : Mimizan – Le maire répond à notre demande de recours gracieux sur le permis de construire modificatif 18415M1067M01 ; il porte à notre connaissance des éléments ...

25 05 : Dax – Le Conseil départemental transmet le compte rendu du Comité de Pilotage de la réunion du 3 mars 2016 (Franchissement Est de l’agglomération dacquoise, programme de mesures compensatoires) : 3 pages + Powerpoint (41 diapos)

25 05 : Moliets – Me Ruffié adresse un courrier au Procureur de la République de Dax pour déposer plainte dans le cadre de la procédure visant le braconnage de civelles sur le Courant d’Huchet en mars 2016.

25 05 : Bordeaux – Conseil maritime de façade Sud-Atlantique – réunion de la commission permanente – Jean-Marie Froidefond a représenté la SEPANSO – notes de séance : 1 page

25 05 : Hossegor – rapport sur la construction d’une paillote dans la bande des 100 mètres à la plage dite des « naturistes »

26 05 : Seignosse – Le Tribunal administratif adresse copie du jugement en date du 24 mai 2016 : « la décision par laquelle le maire de la commune de Seignosse a accordé à M. S. un permis d’aménager n° PA04029613D0001 (Parc Accrobranche) valant permis de construire est annulée. La SEPANSO remercie Me Wattine qui a défendu ses intérêts. Un communiqué est publié : « *A Seignosse le tribunal fait droit aux prétentions de la SEPANSO quant à l’application de la Loi Littoral* ».

26 05 : Montgaillard – Etude sur le terrain de la problématique « inondation »

26 05 : Hossegor - La SEPANSO écrit au préfet pour attirer son attention sur la dégradation de la dune littorale commise pour implanter une cabane à la plage des naturistes : 3 pages + photos

26 05 : Mont de Marsan – la SEPANSO sollicite le Conseil départemental pour réaliser des mesures de bruit au Jardins de Nonères. Nous sollicitons également le responsable d’un établissement de santé et le maire de Mont de Marsan pour faire des mesures dans des écoles.

27 05 : Capbreton – La SEPANSO demande les résultats des analyses bactériologiques réglementaires effectuées dans les eaux du port de Capbreton au cours des années 2013, 2014 et 2015 ; les résultats des analyses effectuées dans le forage dit de secours pour l’ostréiculture au lieu-dit « Hortensias ». et les résultats des analyses des eaux de baignade effectuées par les services du SIVOM au cours de trois dernières années grâce à un équipement financé par le SYDEC.

27 05 : Pessac – Forum littoral de l’eau 2016 – aucun membre de la SEPANSO 40 n’a été en mesure d’assister à cette journée.

27 05 : Seignosse – Enquête publique préalable à la demande de concession de plages naturelles – Observations de la SEPANSO : 7 pages – Rapport & conclusions du commissaire enquêteur le 30 juin 2016 : 16 pages : http://www.landes.gouv.fr/IMG/pdf/16_07_06_rapport-pr-publication.pdf

Avis favorable assorti de deux réserves :

- Faire précéder l'arrêté préfectoral portant approbation de la concession de plages naturelles à la commune de Seignosse d'un accord entre l'ONF et la préfecture maritime concernant la délimitation du DPM
- Compléter le dossier des pièces énumérées au 3° de l'article R 123-8 du code de l'environnement en justifiant notamment l'absence d'une étude d'impact ou d'une évaluation environnementale et de l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

27 05 : Capbreton et Hossegor – Enquête publique unique préalable à l'autorisation unique requise au titre des articles L.214-1 et suivant du code de l'environnement et visant à déclarer d'intérêt général la restauration du trait de côte et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor – Observations complémentaires de la SEPANSO : 2 pages

29 mai : Vielle Saint-Girons – La SEPANSO écrit au journaliste de Sud-Ouest qui avait titré le 16 mai : « *La Caisse des dépôts mise sur le renouvelable* ». Nous écrivons : « *Permettez-nous d'attirer votre attention sur le fait qu'à la SEPANSO, si nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables, nous analysons chaque dossier au cas par cas. C'est ainsi que nous avons contesté avec succès au Tribunal administratif de Pau les permis de construire délivrés par le préfet des Landes pour la construction d'une chaudière à biomasse et la réalisation d'un aménagement pour l'approvisionnement de celle-ci. Jugement du 27 janvier 2015 (Instances 1300488 et 1301012) et jugement du 17 novembre 2015 (Instance 1301010-2) Sud-Ouest n'a pas fait écho ...*

Par contre les lecteurs ont eu droit à un bel article sur l'inauguration !

Certes il y a procédure d'appel, mais une chose est certaine, le risque industriel sur le site de Vielle Saint-Girons, clairement identifié par la SEPANSO lors de l'enquête publique, est bel et bien aggravé comme Sud-Ouest a pu le constater, même si cela n'a donné lieu qu'à un entrefilet le 11 avril 2016 (P.J.) alors que les riverains éprouvaient quelques angoisses.

Ce serait certainement bien que la Caisse des Dépôts écoute et/ou lise toutes les parties prenantes ! »

30 05 : Lалуque – suivi des nuisances induites par » les épandages de boues de la DRT. Les produits épandus ne se délitent que très, très lentement ; les odeurs persistent.

31 05 : Lалуque – réponse du Ministère à un habitant : « ... *La ministre a pris connaissance de votre correspondance et, souhaitant relayer votre démarche, elle m'a chargé de saisir la préfète des Landes... qui ne manquera pas d'étudier ce dossier et de vous tenir directement informé des suites qui lui seront réservées...* »

31 05 : La SEPANSO est autorisée à faire des mesures de bruit au Centre hospitalier Sainte-Anne

31 05 : Mont de Marsan – Le maire rejette notre recours gracieux (cf 20 mai 2016)

31 05 : Tosse – Projet de golf – La SEPANSO marque son étonnement, vu la manière dont a été traité José Manarillo, vice-président de la SEPANSO, lors de la réunion publique à Soustons, à la réception de l'invitation pour la réunion publique le 13 juin et adresse un courrier à Messieurs Emmanuelli, Kerrouche et Daulouède : 1 page + communiqué du 30 mars (Moutons enragés ...) + contribution préparée pour la réunion du 29 mars

31 05 : Bordères – les riverains qui veulent exposer leur point de vue sur le projet de méthanisation (avis favorable du commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique) sont reçus par le secrétaire général de la préfecture

Juin 2016 :

01 06 : Mont de Marsan – Bilan des premières mesures de bruit effectuées chez un particulier

03 06 : Communiqué de presse Fédération SEPANSO Aquitaine – Déclaration d'utilité publique du projet de LGV-GPSO : « *Un défi au bon sens et à l'intérêt général* » -

03 06 : Arjuzanx – Projet de création de la réserve naturelle – réunion du comité de pilotage – Jean Dupouy et Georges Cingal ont représenté la SEPANSO. Documents consultables : <https://sites.google.com/site/projetrnnarjuzanx/home/dossiers-en-telechargement>

03 06 : Toulouse – Réunion de la Commission Inondation du Bassin Adour-Garonne – Parmi les dossiers à l'ordre du jour, le projet de stratégie locale de gestion du risque inondation sur le territoire à risque important d'inondation à Dax.

03 06 : Pujo le Plan – La SEPANSO attire l'attention du préfet sur l'enfouissement de déchets en zone humide. Le maire étant intervenu, l'employé municipal a produit un témoignage important. La SEPANSO demande la réhabilitation du site, la mise en conformité du système d'assainissement défectueux...

05 06 : Labatut – inventaires naturalistes

05 06 : Consultation publique – population de loups – « ... *Dans les Landes nous aimerions bien qu'il y ait quelques meutes pour "réguler" les populations de sangliers, chevreuils.* » ...

06 06 : Bordères – Me Ruffié attire l'attention sur trois décisions inquiétantes rendues par le Tribunal de Mont de Marsan

06 06 : Mézos – alors que l'audience est fixée au 16 juin l'avocat de la personne qui a introduit la requête adresse un mémoire en réplique (11 pages) ; il conteste l'intérêt à agir de la SEPANSO, de l'AMPE ...

06 06 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Georges Cingal a représenté la SEPANSO - PV officiel : 10 pages

06 06 : Mont de Marsan – échanges sur la question du Plan d'Exposition au Bruit – interview de France Bleu Gascogne.

06 06 : Glyphosate – Les représentants des 28 états membres de l'Union européenne ne réussissent pas à se mettre d'accord sur la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de cette terrible molécule. Communiqué de la SEPANSO : « *Glyphosate : pas d'accord !* »

06 06 : LGV – Communiqué de la Fédération SEPANSO Aquitaine : « *Déclaration d'utilité publique du projet de LGV-GPSO : un défi au bon sens et à l'intérêt général* »

06 06 : Mimizan – un nouveau problème d'urbanisme !

07 06 : Léon – Présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement et du PADD dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme – Powerpoint : 28 pages – Jean-Pierre Lesbats a représenté la SEPANSO. Un courrier a été adressé au Maire après la réunion.

07 06 : Dax – à l'audience du Tribunal, l'affaire des remblais du lac de La Laguibe à Ondres.

07 06 : Dax – Plan de protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Dax – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – Notes de séance : 1 page – Documents de séance : bilan qualité (11 pages), Vélos partagés (5 pages), actualités (11 pages), suivi (17 pages)

08 06 : Mézos – Dossier 1401167 (défrichage) – mémoire en réplique de la SEPANSO : 1 page.

08 06 : Le Conseil d'Etat annule pour le huitième arrêté ministériel autorisant la chasse des oies après le 31 janvier. Cette décision confirme que la SEPANSO avait raison d'adresser une plainte contre la France à la Commission de l'Union européenne.

09 06 : Message aux adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation.

09 05 : Mimizan – Commission de Suivi de Site de Gascogne Papier – Alain Caullet a représenté la SEPANSO

09 06 : Mimizan – La SEPANSO demande copie du permis de construire origine n° 04018415M1067

09 06 : Aire Sur Adour – Commission de Suivi de Site de la société Terralia – Jean Chiarandini a représenté la SEPANSO – Compte rendu officiel : 6 pages

09 06 : Mimizan – Commission de Suivi de Site de la société Gascogne papier – Alain Caullet a représenté la SEPANSO

09 06 : Dossiers 1501605-2, 1501800-2 et 151802-2 – Le Tribunal administratif rejette les requêtes présentées par la SEPANSO. Que les citoyens prennent leur mal en patience : un jour viendra où les Plans de Prévention des Risques Naturels Littoraux seront validés !

Nota Bene : les commune de Mimizan et de Capbreton qui demandaient que la SEPANSO soit condamnée à leur verser des frais irrépétibles en sont pour leurs frais : le fait que le tribunal les ait invitées à produire des observations ne fait pas d'elles des parties, mais des intervenantes !

10 06 : Le Conseil départemental informe la SEPANSO que le Bureau d'étude Biotope a été missionné pour réaliser l'évaluation environnementale de son premier Schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles dans l'objectif d'élaborer un nouveau schéma. La SEPANSO est invitée à participer au Comité de Pilotage de ce Schéma.

10 06 / Bordeaux – Conférence de presse – LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax – La Fédération SEPANSO Aquitaine saisit le conseil d'Etat

11 06 : St Jean de Marsacq – réunion de travail sur les questions d'urbanisme de cette commune.
Nota Bene : suite aux interventions de la SEPANSO relayées par Pierre Aury, conseiller municipal, deux décharges sauvages ont été fermées, la dernière devra se mettre en conformité pour continuer le comblement avec des matériaux inertes de l'ancienne carrière.

12 06 : St Vincent de Tyrosse – alerte : atteinte à un habitat fréquenté par des cistudes

13 06 : Tosse – Réunion publique – Bilan de la phase 2 du dialogue territorial – Voir notre réaction le 31 mai

13 06 : Tartas – la SEPANSO est interrogée à propos des analyses de fumées de Tembec. Nous avons répondu le 19 juin.

14 06 : Mont de Marsan – Le maire décline notre demande de réaliser des mesures de bruit dans les écoles publiques du Peyrouat et Saint-Médard... La SEPANSO est invitée à faire part de notre demande à la Commission Consultative de l'Environnement.

14 06 : Mont de Marsan – Conseil départemental de la Nature des paysages et des Sites – Alain Caullet a représenté la SEPANSO – Notes de séance : 3 pages

14 06 : Grand Dax – PLUi – Groupe de travail « Habitat » - SEPANSO excusée.

15 06 : Serres-Castets – Réunion publique de lancement de l'étude prospective Adour 2050. La SEPANSO Landes n'a pas pu être représentée à cette réunion organisée de 16 à 18 heures. Téléchargement de la présentation :

http://www.institution-adour.fr/adour_files/pdf/institution_adour/Adour%202050/Adour%202050%20-%20Presentation%20lancement%2015-06-2016.pdf

15 06 : Les préfets (40 et 64) adressent le compte rendu (2 pages) du comité de pilotage Sylvatub du 14 avril 2016, réuni à Mauries en formation conjointe pour les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, départements impacts par la zone d'enzootie de tuberculose bovine

16 06 : Moliets & Maà – Madame le Maire répond à notre courrier du 15 mai. Sa réponse réjouit la SEPANSO car elle répond favorablement aux demandes de la SEPANSO, ainsi un arrêté a été pris pour interdire la présence des chiens à l'embouchure du Courant d'huchet afin de préserver la tranquillité des gravelots à collier interrompu qui nichent dans les bancs de sables. Des panneaux alertent les promeneurs ...

16 06 : Pujo le Plan – Une adhérente s'adresse au SYDEC pour que les problèmes d'assainissement ne perdurent pas à proximité de son habitation (copie à SEPANSO et ARS)

16 06 : Mézos – Audience au Tribunal administratif de Pau – Dossier 1401167-1 (demande de défrichage refusée par le préfet)

16 06 : Consultation publique – la SEPANSO invite le gouvernement à ne pas accorder de dérogation pour des commercialisations d'ivoire.

17 06 : Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) – L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Aquitaine (ARFA) fait part de ses inquiétudes concernant le projet de pêche et de valorisation économique des écrevisses de Louisiane, projet porté par le Groupement des Pêcheurs Professionnels d'Ecrevisses Invasives et d'Espèces Abondantes (GPPEIA). Note technique : 27 pages

17 06 : Labastide d'Armagnac – notre adhérente est désespérée : les pollutions continuent à remonter dans son étang

17 06 : Tercis les Bains – Assemblée générale du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

18 06 : Braconnage des ortolans : la Commission a adressé un avis motivé à la France, au titre de l'article 258 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, dans le cadre de la procédure d'infraction initiée par la Commission et enregistrée sous le numéro de référence 2012/2209. La plainte de la SEPANSO est, entre autres éléments, à l'origine de cette procédure et fait l'objet d'un traitement parallèle à celui de cette procédure d'infraction.
La France dispose de deux mois pour notifier « les mesures prises pour mettre la législation nationale en conformité avec le droit de l'Union »

19 06 : Echange inter-associations au sujet des compteurs communicants

19 06 : Réponse aux questions d'un couple qui vient s'installer dans les Landes

19 06 : Vieux-Boucau – courrier au maire qui avait répondu le 20 juillet 2015 que la construction observée sur la dune n'était que « *la réhabilitation d'un bâtiment existant* ». Depuis la SEPANSO a récupéré une série de photos qui montre la démolition du bâtiment et la construction du bâtiment neuf. La SEPANSO demande au maire ce qu'il compte faire maintenant.

20 06 : St Symphorien (33) – Le préfet de Gironde prend un arrêté de sursis à statuer sur la demande d'extension de la porcherie Le Lay (les Landais sont intéressés par une extension signifie beaucoup de lisiers de cette porcherie épandus dans les Landes)

21 06 : Angresse - Enquête publique préalable à la déclaration de projet valant mise en compatibilité n° 1 du PLU pour la réalisation d'un nouveau quartier mixant différents programmes de logements et équipements publics – Observations de la SEPANSO : 5 pages + 10 pages annexes

21 06 : Réception à la préfecture pour le départ de Nathalie Marthien – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO

22 06 : Lettre ouverte à Ségolène Royal : « non participation à la consultation sur le projet de Charte-Référentiel de la participation du public » (2 pages)

22 06 : Bayonne – réunion plénière SPPPI Estuaire de l'Adour – Jean-Pierre Semelin a représenté la SEPANSO

23 06 : Pontenx les Forges - présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU (fichier pdf : 13 pages) – Rapport de présentation (fichier pdf : 145 pages) – Alain Caullet a représenté la SEPANSO (notes de séance : 2 pages)

23 06 : Bias – présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU (fichier pdf : 13 pages) – Rapport de présentation (fichier pdf : 208 pages) – Règlement (fichier pdf : 116 pages + cartes) - Orientation d'aménagement et de programmation (fichier pdf : 14 pages) - Alain Caullet a représenté la SEPANSO.

23 06 : Sagnac & Cambran – expertise judiciaire – Georges Cingal a représenté la SEPANSO, assisté par le Cabinet Ruffié.

23 et 24 06 : à Bordeaux et en forêt – rencontres Réseau Forêt France Nature Environnement

24 06 : Hossegor - mémoire en intervention volontaire (9 pages) au soutien des écritures des consorts Adoue, Dubert, Masson et autres, représentés par Me Wattine, avocat au barreau de Bayonne, tendant à l'annulation du permis de construire en date du 3 février 2016 autorisant la construction de trois immeubles collectifs de 16 logements au profit de la SARL BTPSF, sur un terrain sis à Soorts-Hossegor au n° 415, avenue de Tours.

24 06 : Bayonne – SPPPI Estuaire de l'Adour – Jean-Pierre Semelin a représenté la SEPANSO

24 06 : Bégaar – Commission de Suivi de Site de la société CLDTI – Présentation Powerpoint : 25 diapos – Françoise Delas a représenté la SEPANSO.

25 06 : Bordeaux – Conseil d'administration de la Fédération SEPANSO Aquitaine - PV validé : 8 pages

25 06 : Biscarrosse – Conférence-débats sur « Patrimoine naturel et Tourisme » - Elisabeth Caullet a représenté la SEPANSO

27 06 : Le Collectif des Associations de Défense de l'Environnement du Pays Basque et des Landes (CADE) rend publics les dossiers de décharges sauvages

<http://www.cade-environnement.org/2016/06/27/nous-rendons-publics-les-dossiers-de-decharges-sauvages-en-4064/>

Pour les Landes une décharge sauvage a été repérée à Biarrotte et deux à Saint-Martin de Seignanx

27 06 : PLUI-H – Pré-diagnostic et enjeux du territoire en matière de développement économique – SEPANSO excusée.

27 06 : St Paul les Dax – Alerte Compteurs Communicants – 3^{ème} rencontre du Collectif – Pierre Boulet a représenté la SEPANSO.

27 06 : Mont de Marsan – réception en l'honneur de Frédéric Périssat, nouveau préfet des Landes – René Clavé a représenté la SEPANSO.

28 06 : Arjuzanx – Groupe de travail «Pratiques des activités de loisirs ou touristiques »

28 06 : Mont de Marsan – Conseil Départemental - Commission des Espaces Sites et Itinéraires – SEPANSO excusée – PV officiel : 6 pages (autres documents disponibles : powerpoint...)

29 06 : Cagnotte – Conseil d'administration de la Fédération SEPANSO Landes – projet de compte rendu : 11 pages

29 06 : Hossegor – Dragage du lac marin – Rapport et conclusion du commissaire enquêteur : 68 pages – Avis favorable.

29 06 : Bruant ortolan – suivi de la plainte CHAP (2011)3173 - La Commission informe la SEPANSO qu'elle « a adressé un avis motivé à la France, au titre de l'article 258 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, dans le cadre de la procédure d'infraction initiée par la Commission et enregistrée sous le numéro de référence 2012/2209... »

29 06 : Sainte-Marie de Gosse – La SEPANSO est interrogée au sujet d'un projet d'élevage de porcs ne plein air. Suite à une consultation du fonctionnaire qui gère ces dossiers, la SEPANSO a été en mesure d'apporter une réponse dès le 6 juillet.

30 06 : Mézos – Le Tribunal administratif de Pau transmet copie du jugement rendu dans l'instance 1401167-1 (8 pages) rejetant la requête de la personne qui contestait le refus de défrichement du préfet des Landes. La SEPANSO est intervenue pour soutenir le préfet.

30 06 – Toulouse – Colloque « Pour une agriculture performante préservant l'eau »

30 06 : Ondres – Le SYDEC transmet les propositions de tracé pour que des travaux puissent être réalisés à Labastie ; ceci fait suite à notre contestation du projet de la commune qui impacterait un thalweg. La SEPANSO envisage une rencontre.

30 06 : Hossegor – Courrier au préfet : « Bulldozer sur la plage » (1 page + photo)

30 06 : Analyse juridique du jugement du Tribunal administratif de Pau du 7 juin 2016 rejetant notre demande d'annulation de la décision par laquelle le préfet des Landes a refusé d'approuver les PPRL de Capbreton, Soustons, Mimizan prescrits le 28 décembre 2010 (4 pages). La SEPANSO en tire les enseignements.

30 06 : Saint-Sever & Montgaillard : suivi des problèmes d'inondation.

30 06 : Après des années de lutte, les associations de protection de la mer ont obtenu de l'Europe, le 30 juin, l'interdiction de la pêche au-delà de 800 mètres de profondeur. La SEPANSO fait partie de celles qui ont milité régulièrement... Il reste à universaliser cette mesure indispensable pour la santé des fonds marins. Il faut maintenant demander l'interdiction de commercialisation des poissons provenant de ces fonds marins.

Documents :

Océan bleu, terre des Aquitains – CESER – décembre 2015 – 88 pages

<http://www.ceser-aquitaine.fr/informations/avisrapports/rapports/2015/rapport-ocean-bleu/rapport-complet.pdf>

Rapport d'information sur les enjeux et impacts de l'effacement électrique diffus – Assemblée nationale, 83 pages – Avril 2016

<http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i3690/%28index%29/depots>

Pourquoi il faut améliorer la taxe sur l'élimination des déchets - – Commissariat général au développement durable, 4 pages – mai 2016

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS228.pdf>

Le navire du futur, propre, économe, sûr et intelligent – Commissariat général au développement durable, 4 pages – mai 2016

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS229.pdf>

Qualité de l'eau distribuée dans les Landes...

<http://www.ars.aquitaine.sante.fr/Fiches-d-information-2015-des.191136.0.html>

Nouvelles compétences Climat-Energie des collectivités territoriales – Réseau Action Climat – 36 pages – mai 2016

<http://rac-f.org/IMG/pdf/competencescollrac.pdf>

Rapport « Impact cumulé des retenues d'eau sur le milieu aquatique » - IRSTEA... Mai 2016 – 8 pages. Le rapport d'expertise complet et une synthèse de ce rapport sont disponibles sur le site :

<http://expertise-impact-cumule-retenues.irstea.fr/>

Schéma départemental pour la gestion et la valorisation des cours d'eau landais – Bilan 2010-2015 – Conseil départemental, 15 pages

<http://www.landes.fr/files/cg40/environnement/SAGER/Schema-Riviere-Bilan-2010-2015.pdf>

Panorama de l'environnement 2015 – Les indicateurs de l'OCDE – résumé : 3 pages – juin 2016. Lien vers le site où l'on peut télécharger les fichiers thématiques :

http://www.oecd-ilibrary.org/environment/panorama-de-l-environnement-2015_9789264255531-fr

Quarante années d'investissements ont amélioré la qualité des eaux de baignade en Europe – Agence européenne de l'environnement – mai 2016 – 6 pages

<http://www.eea.europa.eu/downloads/ba99fdde17d847228b87464c2bfbf498/1468838528/quarante-annees-d2019investissements-ont-ameliore.pdf>

Les directives « Oiseaux » et « Habitats, au service de la nature et des citoyens en Europe – Commission européenne – mai 2016 – 36 pages

<http://bookshop.europa.eu/fr/les-directives-oiseaux-et-habitats--pbKH0514026/?CatalogCategoryID=5VEKABstjOAAAAEj8pAY4e5L>

Lou Canalot – Bulletin de la Société des Amis de Navarrosse – Juin 2016 – 16 pages

Lecture d'autant plus intéressante que les enjeux environnementaux sont importants dans le Born.

La surveillance de la qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer – Brochure juin 2016 – 8 pages

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Surveillance_de_la_qualite_de_l_air_enfants_2018-2023_-_collectivites.pdf

Plan Ecophyto : le guide pratique des solutions - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer – Brochure juin 2016 - 20 pages

http://www.onema.fr/sites/default/files/exe_dp_ecophyto_v05_p_p.pdf

Le service de pollinisation - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer – Brochure juin 2016 - 4 pages - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Efese_pollinisation.pdf